



---

## **Accounting Treatment of Reforestation Forest Plantations: A Comparative Analysis of SYSCOHADA and IAS/IFRS Standards in the African Context**

### **Traitement comptable des plantations forestières de reboisement : une analyse comparative entre le SYSCOHADA et les normes IAS/IFRS dans le contexte Africain**

**MADILO ZACKY**

Apprenant au troisième cycle en Sciences de Gestion à l'Université de Kinshasa (UNIKIN),  
Assistant à l'ISDR MBEO, Assistant à l'Université Catholique du Grand Bandundu et Membre de  
l'AMCCA.

République Démocratique du Congo

---

#### **Résumé**

Cet article compare le traitement comptable des plantations forestières entre le SYSCOHADA et les normes IAS/IFRS dans le contexte africain. Les résultats montrent que l'évaluation à la juste valeur, bien que plus pertinente pour refléter la dynamique biologique, reste difficile à appliquer en raison de l'absence de marchés actifs et de données fiables. Les organisations recourent donc majoritairement au coût historique, conformément au SYSCOHADA. L'étude propose une approche hybride combinant coût historique et estimations prudentes de juste valeur afin d'améliorer la transparence et la comparabilité du reporting financier. Elle souligne enfin la nécessité d'un guide sectoriel OHADA et ouvre des perspectives de recherche sur l'intégration comptable des services écosystémiques.

**Mots clés :** Actifs biologiques, Plantations forestières, SYSCOHADA, IAS 41, Juste valeur.

## Abstract

This article compares the accounting treatment of reforestation plantations under SYSCOHADA and IAS/IFRS within the African context. Findings show that fair value measurement, although conceptually more relevant for biological assets, is difficult to apply due to the lack of active markets and reliable data. As a result, organizations predominantly use historical cost in line with SYSCOHADA requirements. The study proposes a hybrid approach combining historical cost with cautious fair value estimates to enhance transparency and comparability. It also highlights the need for an OHADA sectoral guideline and suggests future research on incorporating ecosystem services into financial reporting.

**Keywords:** Biological assets, Forest plantations, SYSCOHADA, IAS 41, Fair value.

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.19450729>

## 1. Introduction

La dégradation des écosystèmes forestiers constitue aujourd'hui l'un des défis environnementaux majeurs à l'échelle mondiale. La déforestation, alimentée par l'expansion agricole, l'exploitation du bois et la pression démographique, contribue fortement au changement climatique et à la perte de biodiversité. Dans ce contexte, les initiatives de reboisement et la création de plantations forestières apparaissent comme des instruments essentiels pour restaurer les écosystèmes, séquestrer le carbone et soutenir le développement économique local (FAO, 2020 ; Oppermann & Greiner, 2020). Dans plusieurs pays africains, ces projets contribuent également à la production de bois-énergie, à la création d'emplois ruraux et à l'accès aux mécanismes de financement liés à l'économie verte.

Au-delà de ces enjeux environnementaux et socio-économiques, les plantations forestières posent également des défis spécifiques en matière de comptabilisation et de reporting financier. Contrairement aux immobilisations traditionnelles, les plantations forestières sont considérées comme des **actifs biologiques** caractérisés par une croissance autonome, des cycles biologiques longs et une sensibilité aux aléas naturels et climatiques. Ces particularités rendent leur évaluation comptable particulièrement complexe, notamment dans les contextes où les marchés actifs pour les produits forestiers sont inexistantes ou peu développés (Barth, 2006).

Depuis les années 2000, cette problématique a suscité un intérêt croissant dans la littérature comptable. Plusieurs travaux ont mis en évidence les difficultés d'intégrer les actifs biologiques dans les états financiers en raison de leur transformation biologique continue et de l'incertitude associée à leur valorisation (Elad, 2011 ; Gonçalves et al., 2017). L'introduction de la norme internationale **IAS 41 – Agriculture** a constitué une évolution importante dans ce domaine en imposant l'évaluation des actifs biologiques à la **juste valeur diminuée des coûts de vente**. Cette approche vise à refléter plus fidèlement la valeur économique des actifs biologiques, mais elle suscite également des débats

importants. Certains auteurs soulignent que l'évaluation à la juste valeur améliore la pertinence de l'information financière, tandis que d'autres mettent en évidence les difficultés d'application de cette méthode dans les contextes où les marchés sont peu structurés et où les données d'évaluation sont limitées (Elad, 2011 ; Gonçalves et al., 2017).

Ces difficultés sont particulièrement visibles dans les économies africaines. Dans plusieurs pays, les projets de reboisement sont souvent portés par des ONG, des coopératives ou des initiatives communautaires disposant de ressources techniques et financières limitées. Dans ce contexte, l'application de la juste valeur peut s'avérer difficile en raison de l'absence de marchés actifs, du manque de données fiables et de la rareté des expertises techniques.

Dans l'espace OHADA, auquel appartient la République Démocratique du Congo, le traitement comptable des plantations forestières est encadré par le **SYSCOHADA révisé**, qui adopte une approche prudente fondée principalement sur le **coût historique**. Les plantations y sont généralement assimilées à des immobilisations corporelles et amorties sur leur durée d'utilité (OHADA, 2017 ; OHADA, 2019). Bien que cette approche soit plus simple à appliquer, elle est souvent critiquée pour son incapacité à refléter la valeur économique réelle des actifs biologiques et pour le faible niveau d'information qu'elle fournit aux investisseurs.

Ainsi, la coexistence des normes internationales fondées sur la juste valeur et du SYSCOHADA basé sur le coût historique crée une tension conceptuelle dans le traitement comptable des plantations forestières. Dans ce contexte, cette recherche cherche à répondre à la question suivante : **comment concilier le traitement comptable des plantations forestières prévu par le SYSCOHADA avec les exigences de valorisation et de transparence proposées par IAS 41, tout en tenant compte des réalités économiques et institutionnelles des projets de reboisement en Afrique, particulièrement en République Démocratique du Congo ?**

Afin de répondre à cette question, cet article adopte une approche comparative entre les deux référentiels comptables et examine les méthodes de valorisation applicables aux plantations forestières dans le contexte africain.

L'article est structuré en trois points : le premier présente l'introduction, le deuxième présente la revue de la littérature, le cadre méthodologique, la présentation et discussions des résultats, puis le dernier point conclut notre travail.

## **2. Revue de littérature, cadre méthodologique, présentation et discussions des résultats**

### **2.1. Cadre théorique**

L'analyse du traitement comptable des plantations forestières de reboisement peut être éclairée par plusieurs cadres théoriques issus de la littérature en gouvernance et en comptabilité. Dans cette recherche, quatre approches sont mobilisées : la théorie de l'agence, la théorie des parties prenantes, la théorie de la légitimité et la théorie du capital naturel. Ces perspectives permettent d'expliquer à la fois

les choix comptables des entreprises, les attentes des acteurs économiques et les enjeux environnementaux associés aux activités forestières.

### **2.1.1. Théorie de l'agence**

La théorie de l'agence, développée par Jensen et Meckling (1976), analyse les relations contractuelles entre les propriétaires d'une organisation (principaux) et les dirigeants chargés de la gérer (agents). Dans ce cadre, la délégation du pouvoir de décision peut engendrer des divergences d'intérêts, chaque acteur cherchant à maximiser son utilité personnelle. Cette situation donne lieu à des conflits d'agence et à des coûts associés, notamment les coûts de surveillance, les coûts d'engagement et les pertes résiduelles résultant d'un alignement imparfait des décisions (Jensen & Meckling, 1976). Afin de réduire ces conflits et les asymétries d'information, les organisations mettent en place différents mécanismes de gouvernance tels que les systèmes d'incitation, les contrôles internes et l'audit.

Des travaux récents confirment l'importance de ces mécanismes dans la transparence environnementale et la divulgation des informations de durabilité. Par exemple, Caballero et al. (2025) montrent que les entreprises forestières dotées de politiques anticorruption et de dispositifs de gouvernance solides communiquent davantage sur leurs pratiques de durabilité. De même, Wahyuningrum et al. (2025) démontrent que certaines caractéristiques du conseil d'administration, telles que sa taille, sa diversité ou la présence de comités spécialisés, favorisent la divulgation des émissions de carbone et l'amélioration de la performance climatique. Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, Anifowose (2025) met également en évidence une relation positive entre la qualité de la gouvernance d'entreprise et le niveau de divulgation ESG.

Dans le domaine de la comptabilisation des plantations forestières, cette théorie permet de comprendre que les dirigeants disposent d'une certaine marge de manœuvre dans le choix des méthodes d'évaluation comptable, notamment entre le coût historique et la juste valeur. Ces choix peuvent influencer les résultats financiers ainsi que la perception de la performance de l'entreprise par les investisseurs et les bailleurs de fonds. La mise en place de mécanismes de gouvernance efficaces apparaît donc essentielle pour garantir la fiabilité et la crédibilité de l'information financière.

### **2.1.2. Théorie des parties prenantes**

La théorie des parties prenantes, proposée par Freeman (1984), considère l'entreprise comme un système de relations impliquant différents acteurs susceptibles d'influencer ses activités ou d'en être affectés. Ces acteurs incluent notamment les actionnaires, les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés locales et les autorités publiques. Contrairement à la théorie de l'agence, centrée principalement sur la relation entre dirigeants et actionnaires, cette approche adopte une vision plus large de la gouvernance en intégrant les dimensions sociales et environnementales des décisions organisationnelles.

Les recherches récentes soulignent l'importance des parties prenantes dans l'orientation des pratiques de durabilité et de transparence. Awa et al. (2024) montrent que l'implication active des parties

prenantes contribue à renforcer l'efficacité des stratégies de responsabilité sociale des entreprises. Xu et al. (2024) mettent en évidence que la qualité du reporting de durabilité dépend en grande partie des pressions exercées par les investisseurs, les autorités publiques et les consommateurs. Dans le contexte africain, Sulemana et al. (2025) démontrent que ces pressions influencent l'adoption d'innovations écologiques et la divulgation des pratiques environnementales, tandis que Wang (2024) identifie un lien positif entre la performance ESG et la performance globale des entreprises.

Dans le secteur forestier, la prise en compte des attentes des parties prenantes incite les organisations à améliorer la transparence de leurs pratiques de gestion et de leurs informations financières, notamment en ce qui concerne la valorisation des plantations de reboisement.

### **2.1.3. Théorie de la légitimité**

La théorie de la légitimité, développée notamment par Suchman (1995), repose sur l'idée que les organisations cherchent à obtenir et à maintenir l'acceptation sociale de leurs activités. La légitimité est définie comme la perception selon laquelle les actions d'une organisation sont conformes aux normes, valeurs et croyances socialement admises. Lorsque les pratiques organisationnelles s'éloignent des attentes sociétales, les entreprises peuvent adopter différentes stratégies pour restaurer leur légitimité, notamment en modifiant leurs comportements ou en renforçant la communication autour de leurs actions (Suchman, 1995).

Dans ce cadre, la divulgation d'informations sociales et environnementales constitue un instrument important permettant aux entreprises de démontrer leur responsabilité et leur conformité aux attentes de la société. Les travaux récents confirment ce rôle stratégique de la communication. Chairunnisa et al. (2025) montrent que les rapports de durabilité peuvent contribuer à renforcer la confiance du public et à consolider la légitimité organisationnelle. Par ailleurs, une étude portant sur les entreprises de l'indice NIFTY 500 indique que l'exposition médiatique et les phénomènes mimétiques influencent fortement la divulgation des informations de durabilité (IJSSER Research, 2025 ; Singh et al., 2021).

Dans le secteur forestier, la communication sur les pratiques de reboisement et la gestion durable des ressources naturelles constitue ainsi un moyen important de préserver l'acceptabilité sociale des activités des entreprises.

### **2.1.4. Théorie du capital naturel**

La théorie du capital naturel trouve ses origines dans l'économie écologique, notamment dans les travaux de Costanza et al. (1997). Selon cette approche, les ressources naturelles et les écosystèmes constituent une forme de capital qui fournit des biens et des services indispensables au fonctionnement des économies. Le capital naturel englobe ainsi les forêts, les sols, l'eau, la biodiversité et l'atmosphère (Costanza et al., 1997).

Cette perspective souligne la nécessité d'intégrer la valeur économique des services écosystémiques dans les processus de décision et dans les systèmes de comptabilité. Dans le domaine forestier, les plantations de reboisement doivent être considérées non seulement comme des actifs productifs de

bois, mais également comme des ressources générant des services environnementaux tels que la séquestration du carbone, la protection des sols et la régulation climatique.

Dans cette optique, la reconnaissance et l'évaluation comptable des plantations forestières devraient refléter à la fois leur valeur économique et leur contribution environnementale, afin de mieux traduire leur rôle dans le développement durable.

### 2.1.5. Évidences empiriques

Les études empiriques récentes accordent une attention particulière à l'analyse des effets de l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques sur la qualité de l'information financière, la performance des entreprises et les décisions des investisseurs. Ces travaux s'inscrivent principalement dans le cadre de l'application de la norme **IAS 41**, tout en mettant en évidence ses interactions avec d'autres normes comptables telles que **IAS 2** relative aux stocks et **IAS 38** concernant les immobilisations incorporelles.

Plusieurs recherches montrent que l'évaluation à la juste valeur peut améliorer la pertinence de l'information financière. Dans une étude menée dans plusieurs pays appliquant les IFRS, **Gonçalves, Lopes et Craig (2017)** démontrent que la valeur comptable des actifs biologiques mesurée selon IAS 41 est significativement associée à la valeur de marché des entreprises. Toutefois, les auteurs soulignent que cet avantage informationnel dépend fortement du niveau de divulgation des méthodes et hypothèses d'évaluation, car un manque de transparence réduit la crédibilité de l'information comptable.

Dans la même perspective, **Erfan et al. (2022)** analysent l'impact de la juste valeur sur le coût de la dette. Les résultats indiquent que, dans les entreprises présentant un niveau élevé de divulgation, l'utilisation de la juste valeur est associée à une réduction du coût du financement. En revanche, lorsque la transparence est limitée, la juste valeur ne produit pas les effets attendus et peut même accroître l'incertitude perçue par les créanciers. De manière complémentaire, **Warsini et al. (2024)** montrent que l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques peut améliorer certains indicateurs de performance financière, tels que le retour sur actifs et le retour sur capitaux propres. Cependant, ces effets restent conditionnés par la qualité de la gouvernance d'entreprise et par le niveau de transparence de l'information publiée.

D'autres travaux ont comparé la pertinence de la juste valeur avec celle du coût historique. **Silva et Nardi (2018)** montrent que, dans les économies où les marchés agricoles sont relativement développés et où les données de prix sont disponibles, la juste valeur reflète mieux la valeur économique des actifs biologiques que le coût historique. En revanche, dans les contextes caractérisés par l'absence de marchés actifs et le manque de données fiables, les différences entre ces deux méthodes deviennent moins significatives, ce qui limite l'avantage informationnel de la juste valeur.

Dans le contexte nord-africain, **Dinar et Malainine (2023)** analysent les pratiques comptables agricoles au Maroc et leur rapprochement avec les normes IFRS. Leur étude montre que, malgré

l'influence des principes internationaux, l'application stricte de la juste valeur demeure difficile en raison du manque de marchés actifs, de l'insuffisance des données sectorielles et du coût élevé des expertises nécessaires. Dans ce contexte, les entreprises privilégient généralement l'évaluation au coût historique, considérée comme plus simple et plus fiable, bien qu'elle tende à sous-estimer la valeur économique des actifs biologiques.

Par ailleurs, **Badenhorst et von Well (2023)** mettent en évidence les interactions entre IAS 41 et IAS 2. Les produits agricoles issus d'actifs biologiques sont évalués à la juste valeur au moment de la récolte, puis reclassés en stocks conformément à IAS 2. Cette transition peut créer des difficultés en matière de traçabilité des coûts et de comparabilité des informations financières. Enfin, **Hussinki et al. (2024)** soulignent que l'utilisation des modèles de réévaluation nécessite des méthodes d'évaluation rigoureuses, l'intervention d'experts indépendants et une divulgation détaillée des hypothèses retenues afin de garantir la fiabilité des estimations.

Dans l'ensemble, les études empiriques montrent que l'évaluation à la juste valeur préconisée par IAS 41 permet théoriquement de mieux refléter la valeur économique des actifs biologiques. Toutefois, son application dépend fortement de l'existence de marchés actifs, de données fiables et de compétences techniques spécialisées. Dans les contextes africains, ces conditions sont rarement réunies, ce qui rend les approches fondées sur le coût historique, comme celles prévues par le SYSCOHADA, plus adaptées sur le plan opérationnel, bien qu'elles puissent conduire à une sous-évaluation des plantations forestières. Ces constats justifient l'intérêt de la présente recherche, qui vise à explorer une approche hybride combinant le coût historique et des estimations complémentaires de juste valeur afin d'améliorer la transparence et la comparabilité de l'information financière.

## 2.2. Cadre méthodologique

### 2.2.1. Paradigme épistémologique

Cette recherche s'inscrit dans une posture épistémologique de **constructivisme modéré**. Dans cette perspective, la valeur des plantations de reboisement n'est pas considérée comme une donnée strictement objective, mais comme le résultat de constructions normatives, institutionnelles et pratiques. En effet, le traitement comptable de ces plantations varie selon les référentiels comptables utilisés (SYSCOHADA ou IAS 41), les méthodes d'évaluation mobilisées et les contraintes propres aux contextes locaux. Cette approche permet ainsi d'analyser la manière dont les acteurs produisent, interprètent et adaptent l'information comptable dans un environnement africain en mutation.

### 2.2.2. Approche méthodologique

La recherche adopte une **approche qualitative, descriptive et interprétative**. Elle repose principalement sur une analyse documentaire et une démarche comparative entre les référentiels **SYSCOHADA, IAS 41 et IAS 38**. Cette démarche vise à comprendre les logiques de valorisation des plantations forestières de reboisement, à identifier les contraintes spécifiques au contexte africain et à proposer des recommandations adaptées à l'espace OHADA.

Le choix de cette approche se justifie par plusieurs raisons. D'une part, les informations relatives aux plantations de reboisement sont majoritairement de nature descriptive et normative. D'autre part, l'analyse des normes comptables requiert une approche qualitative permettant d'en interpréter les principes et les implications. Enfin, l'objectif de l'étude est de formuler des recommandations pratiques plutôt que de tester des relations statistiques.

Afin de renforcer la rigueur de l'analyse, la recherche s'appuie sur une **triangulation méthodologique**. Premièrement, un examen documentaire approfondi est réalisé à partir des cadres normatifs, de la littérature empirique et de rapports de projets de reboisement. Deuxièmement, une analyse comparative entre les IFRS et le SYSCOHADA permet d'identifier les convergences, les divergences et leurs implications pour le traitement comptable des plantations forestières. Enfin, une réflexion prospective est menée afin de proposer un modèle de traitement et de communication financière adapté aux réalités de l'espace OHADA et susceptible d'améliorer la représentation fidèle des états financiers.

## 2.3. Présentations des résultats

### 2.3.1. L'analyse croisée des normes internationales IAS 2, IAS 16, IAS 38, IAS 20 et IAS 41 et du référentiel SYSCOHADA révisé.

Tableau 1 : tableau de résultats normatifs

Thème	IAS-IFRS	SYSCOHADA révisé	Résultat comparatif
Qualification des plantations	Actif biologique IAS41	Immobilisations corporelles	Divergence conceptuelle
Base d'évaluation	Juste valeur	Coût historique	IAS-IFRS plus dynamique
Variation de valeur	Résultat	Non reconnue	Ecart de performance
Amortissement	Non applicable	Obligatoire	Différence majeure

Source : produit par l'auteur.

L'analyse comparative des normes internationales IAS 2, IAS 16, IAS 38, IAS 20 et IAS 41 avec le référentiel SYSCOHADA révisé met en lumière l'existence d'importantes convergences conceptuelles concernant les principes fondamentaux de reconnaissance, d'évaluation et de présentation des opérations liées aux activités agricoles et forestières, notamment celles relatives aux projets de reboisement. En effet, les deux référentiels s'appuient sur des principes comptables similaires tels que le coût historique, la prudence, la permanence des méthodes, le principe de rattachement des charges et des produits, ainsi que la recherche d'une image fidèle de la situation financière et de la performance des organisations.

S'agissant des stocks, qu'il s'agisse d'intrants agricoles, de plants, de semences ou encore de produits forestiers destinés à la vente, les deux cadres comptables adoptent une approche comparable. Ces éléments sont considérés comme des actifs liés au cycle d'exploitation et sont évalués selon la règle du plus faible entre le coût et la valeur nette réalisable. Cette pratique vise principalement à limiter le risque de surévaluation des actifs circulants et à prendre en compte les éventuelles pertes de valeur.

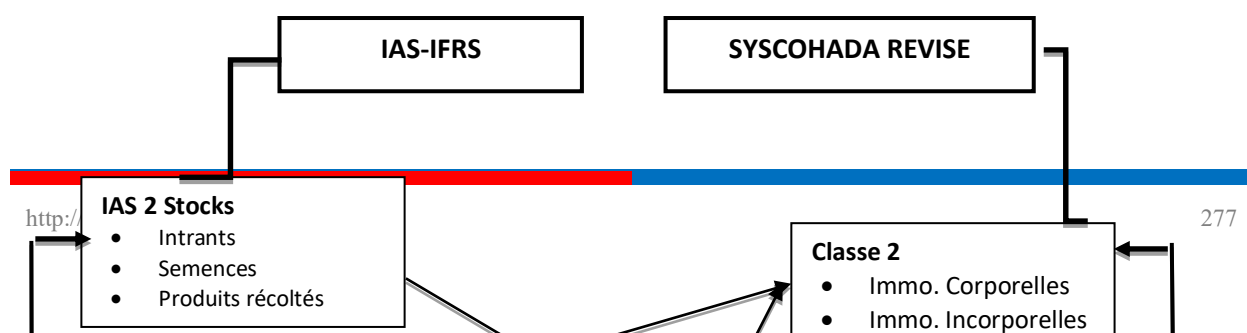
Concernant les plantations forestières exploitées sur le long terme, les normes IFRS opèrent une distinction entre les actifs biologiques relevant de la norme IAS 41 et les plantes productrices traitées conformément à IAS 16. À l'inverse, le SYSCOHADA classe généralement ces plantations dans la catégorie des immobilisations corporelles (classe 2). La principale différence réside dans la méthode d'évaluation : les normes IFRS privilégient l'évaluation à la juste valeur pour les actifs biologiques, tandis que le SYSCOHADA adopte une approche fondée sur le coût historique amorti. Malgré cette divergence méthodologique, les deux référentiels reconnaissent le rôle des plantations comme actifs productifs à long terme destinés à générer des bénéfices économiques durables.

Par ailleurs, certains éléments immatériels associés aux projets de reboisement — tels que les droits de concession forestière, les licences, les droits relatifs aux crédits carbone ou encore certains systèmes de gestion — peuvent être comptabilisés comme immobilisations incorporelles. Dans le cadre des IFRS, ces éléments relèvent de la norme IAS 38, tandis que dans le SYSCOHADA ils sont rattachés à la classe 2 relative aux immobilisations incorporelles, à condition qu'ils respectent les critères d'identifiabilité, de contrôle et de génération d'avantages économiques futurs.

En ce qui concerne les subventions publiques, les deux référentiels adoptent également une logique similaire. Les dispositions prévues par IAS 20 ainsi que celles du SYSCOHADA prévoient généralement un étalement des subventions d'investissement sur la durée d'utilisation des actifs financés, afin d'assurer une correspondance entre les charges supportées et les avantages économiques générés.

Bien que certaines divergences subsistent, notamment en ce qui concerne l'importance accordée à la juste valeur dans les IFRS et au coût historique dans le SYSCOHADA, l'ensemble de ces normes constitue néanmoins un cadre cohérent pour structurer le traitement comptable des plantations forestières de reboisement. La complémentarité entre ces référentiels permet ainsi d'envisager une approche comptable intégrant à la fois les dimensions économiques, financières et environnementales des projets forestiers. Elle contribue également à renforcer la transparence, la comparabilité et la crédibilité de l'information financière, dans une perspective de développement durable.

Figure 1 : articulation des normes IAS-IFRS et SYSCOHADA révisé



**Source** : auteur

Afin d'approfondir l'analyse normative, le second point présente les résultats issus des entretiens réalisés auprès des acteurs engagés dans les projets de reboisement. Ces échanges permettent de mettre en évidence les pratiques comptables effectivement adoptées dans ce domaine. Étant donné que cette recherche a été menée en **République Démocratique du Congo**, pays membre de l'**OHADA** parmi les dix-sept États qui composent cet espace juridique, les pratiques observées s'inscrivent principalement dans le cadre du **SYSCOHADA révisé**.

En effet, les contraintes juridiques et fiscales applicables en République Démocratique du Congo imposent aux organisations opérant sur le territoire national de tenir leur comptabilité et de présenter leurs états financiers conformément aux dispositions du SYSCOHADA révisé. Cette exigence explique que les pratiques comptables relevées auprès des acteurs du secteur de la reforestation s'inspirent largement de ce référentiel.

Les résultats issus de l'analyse normative montrent ainsi que les **plantations forestières de reboisement sont généralement comptabilisées comme des immobilisations corporelles**, évaluées sur la base du **coût historique** et soumises à un **amortissement systématique**, conformément aux prescriptions du SYSCOHADA révisé. Cette approche se distingue de celle préconisée par les **normes IAS/IFRS**, qui privilégient une **évaluation à la juste valeur** pour les actifs biologiques.

## 2.3.2. Analyse et interprétation des résultats empiriques

### 2.3.2.1. Présentation de l'échantillon des répondants

L'analyse empirique réalisée dans le cadre de cette recherche repose sur une **approche qualitative** fondée sur la réalisation d'**entretiens semi-directifs** auprès de **douze (12) acteurs clés**. Ces participants ont été retenus en raison de leur implication directe ou indirecte dans les projets de reboisement et dans les processus de production, d'analyse ou de gestion de l'information comptable au sein des organisations concernées. Le recours à une méthodologie qualitative s'explique par la nature du phénomène étudié, à savoir le traitement comptable des plantations forestières, qui demeure encore insuffisamment encadré par des normes spécifiques dans l'espace OHADA. Une telle approche permet ainsi d'explorer de manière approfondie les pratiques concrètes adoptées par les acteurs ainsi que les logiques qui orientent leurs choix comptables.

Les personnes interrogées ont été sélectionnées à partir d'un **échantillonnage raisonné**, reposant sur des critères de pertinence, d'expérience professionnelle et de diversité des profils. Cette stratégie vise à intégrer au sein de l'échantillon des acteurs disposant d'une expertise significative et d'une expérience pratique dans les domaines du reboisement, de la gestion forestière ou de la comptabilité des actifs liés à ces activités. Par ailleurs, la diversité des institutions représentées permet d'enrichir l'analyse en confrontant différents points de vue et en limitant les biais susceptibles de découler d'une approche trop homogène.

#### Profil des répondants

L'échantillon retenu est composé de professionnels provenant de trois catégories principales d'organisations :

- Les **organisations non gouvernementales (ONG)** œuvrant dans le domaine environnemental ;
- Les **entreprises forestières et autres sociétés privées** impliquées dans les activités de reboisement ou d'exploitation forestière ;
- Les **cabinets d'expertise comptable et de conseil**, intervenant dans l'accompagnement comptable et financier des organisations.

#### Tableau 2: caractéristiques socio-professionnelles des répondants

Le tableau ci-dessous met en évidence les principales caractéristiques socio-professionnelles des répondants ayant participé à l'enquête.

Code	Fonction	Type d'organisation	Expérience
R1	Comptable	ONG environnementale	6 ans
R2	Responsable de projet	ONG environnementale	8 ans
R3	Expert-comptable	Cabinet	10 ans
R4	Gestionnaire	Entreprise forestière	7 ans
R5	Comptable	ONG environnementale	5 ans
R6	Responsable financier	ONG environnementale	9 ans
R7	Consultant	Cabinet	12 ans
R8	Gestionnaire de projet	ONG environnement	6 ans
R9	Expert forestier	Projet de reboisement	11 ans
R10	Comptable	Entreprise forestière	4 ans
R11	Responsable administratif	ONG environnement	7 ans
R12	Consultant	Cabinet	13 ans

Source : produit par l'auteur

L'examen du profil des participants révèle une **expérience professionnelle variant entre 4 et 13 ans**, avec une moyenne d'environ **8,5 années**. Ce niveau d'expérience témoigne d'une connaissance relativement approfondie des pratiques comptables ainsi que des réalités opérationnelles propres au secteur forestier. Il renforce également la fiabilité des informations collectées, dans la mesure où les répondants disposent d'un recul suffisant pour analyser les évolutions, les contraintes et les limites des dispositifs comptables appliqués aux plantations forestières.

Par ailleurs, la **diversité des profils interrogés** constitue un avantage méthodologique important pour cette recherche. Elle permet de confronter les points de vue des acteurs directement impliqués dans la gestion opérationnelle des projets de reboisement — tels que les responsables de projets ou les experts forestiers — avec ceux des professionnels de la comptabilité et de la finance, davantage orientés vers les exigences normatives, la production de l'information financière et le respect des cadres réglementaires. Cette complémentarité de perspectives contribue ainsi à une compréhension plus complète et plus nuancée des enjeux comptables, financiers et environnementaux associés aux plantations forestières de reboisement.

### **2.3.2.2. Présentation des résultats par thème**

#### **2.3.2.2.1. Importance des plantations de reboisement dans les organisations**

Les résultats des entretiens montrent que les plantations de reboisement occupent une position importante et stratégique dans les activités des organisations étudiées. Elles ne sont plus seulement considérées comme des initiatives ponctuelles à visée environnementale, mais comme de véritables projets structurants s'inscrivant dans une perspective de long terme. Ces projets combinent généralement des objectifs écologiques, économiques et sociaux.

##### **a) Restauration des écosystèmes**

La restauration des écosystèmes dégradés apparaît comme l'objectif principal évoqué par la majorité des répondants. Dans un contexte marqué par la déforestation, la dégradation des sols et la perte de biodiversité, les plantations de reboisement sont perçues comme un moyen essentiel de régénération écologique. Les participants soulignent notamment leur rôle dans la stabilisation des sols, la régulation du cycle de l'eau et la reconstitution du couvert forestier.

Cette dimension écologique confère aux plantations une valeur environnementale importante, bien que celle-ci demeure difficile à mesurer dans les états financiers. Toutefois, elle contribue à renforcer la légitimité institutionnelle et sociale des projets de reboisement, notamment auprès des bailleurs de fonds, des autorités publiques et des communautés locales.

##### **b) Production de bois et de biomasse**

Au-delà de leur contribution environnementale, les plantations de reboisement sont également envisagées comme des sources potentielles de production de bois et de biomasse. Plusieurs organisations, notamment les entreprises forestières, intègrent ces plantations dans une logique de production durable destinée à répondre aux besoins du marché tout en limitant l'exploitation excessive des forêts naturelles.

Cette fonction productive confère aux plantations une dimension économique concrète, ce qui justifie leur assimilation à des actifs susceptibles de générer des avantages économiques futurs, conformément aux principes généraux de la comptabilité.

##### **c) Séquestration du carbone**

La capacité des plantations à capter et stocker le dioxyde de carbone constitue également un aspect important mentionné par les répondants. Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les plantations de reboisement sont considérées comme des puits de carbone capables de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Certains acteurs évoquent également les opportunités liées aux marchés du carbone, même si ces mécanismes restent encore peu développés dans le contexte africain.

Cette fonction renforce l'intérêt stratégique des plantations, tout en soulevant des questions complexes concernant la reconnaissance et l'évaluation comptable des bénéfices économiques liés à la séquestration du carbone.

#### **d) Développement économique des communautés rurales**

Enfin, les plantations de reboisement sont souvent associées à des objectifs de développement local. Elles favorisent la création d'emplois, la transmission de compétences techniques et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Comme l'indique l'un des répondants :

« Les plantations contribuent non seulement à restaurer les sols mais aussi à générer des revenus pour les populations locales » (R3).

Ainsi, les plantations de reboisement apparaissent comme des projets à forte dimension multidimensionnelle, intégrant des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Cette complexité justifie la nécessité de mettre en place un traitement comptable adapté, capable de refléter leur véritable nature et leur contribution au développement durable.

#### **2.3.2.2.2. Traitement comptable des plantations selon le SYSCOHADA**

Les entretiens menés auprès des organisations montrent que la plupart d'entre elles se réfèrent aux principes généraux du **SYSCOHADA révisé** pour comptabiliser les plantations forestières, malgré l'absence de dispositions spécifiques relatives aux actifs biologiques dans ce référentiel.

##### **a) Classification comptable des plantations**

Dans la pratique, les plantations forestières sont généralement enregistrées comme **immobilisations corporelles**, dans la mesure où elles sont destinées à être exploitées sur plusieurs exercices et à générer des avantages économiques futurs. Toutefois, pendant la phase de croissance, certaines organisations préfèrent les comptabiliser comme **immobilisations en cours**, jusqu'à ce qu'elles atteignent un stade jugé productif.

Cette pratique reflète une adaptation pragmatique des règles du SYSCOHADA aux particularités biologiques et temporelles des plantations forestières.

##### **b) Capitalisation des coûts**

Les coûts associés aux projets de reboisement sont généralement **capitalisés** lorsqu'ils peuvent être directement rattachés à la création ou à l'amélioration des plantations. Ces coûts comprennent notamment :

- L'achat des plants ;
- La préparation et l'aménagement du terrain ;
- Les coûts de main-d'œuvre ;
- Les dépenses liées à l'entretien et à la protection des plantations.

La capitalisation de ces dépenses se justifie par leur contribution à la génération d'avantages économiques futurs, conformément aux principes de reconnaissance des actifs en comptabilité.

#### **2.3.2.2.3. Méthodes d'évaluation des plantations**

L'examen des informations recueillies montre que l'évaluation comptable des plantations forestières repose principalement sur l'application de la méthode du coût historique.

Tableau 3 : Méthodes utilisées

Méthode	Nombre de répondants	Fréquence
Coût historique	11	92 %
Flux de trésorerie actualisés	3	25 %
Méthode dendrométrique	2	17 %

Source : produit par l'auteur à l'aide du logiciel QDA MINER

La préférence pour l'évaluation au coût historique s'explique en grande partie par sa simplicité opérationnelle et par l'absence de marchés actifs permettant une estimation fiable de la juste valeur. En revanche, les méthodes alternatives, bien qu'elles offrent une meilleure représentation économique des actifs, sont souvent considérées comme difficiles à mettre en œuvre en raison de leur complexité et des coûts qu'elles impliquent dans le contexte étudié.

#### 2.3.2.2.4. Amortissement et dépréciation des plantations

Les pratiques observées en matière d'amortissement et de dépréciation des plantations forestières apparaissent relativement diversifiées. Certaines organisations choisissent de ne pas procéder à l'amortissement des plantations tant que celles-ci ne sont pas entrées dans leur phase productive, tandis que d'autres commencent à amortir les plantations dès le début de cette phase.

Cette diversité des pratiques peut s'expliquer par l'absence de dispositions spécifiques et clairement harmonisées au sein du SYSCOHADA concernant le traitement comptable des actifs biologiques. En conséquence, les praticiens disposent d'une certaine latitude dans l'interprétation et l'application des principes comptables relatifs à ces actifs.

#### 2.3.2.2.5. Contraintes dans l'application des méthodes d'évaluation

##### a) Absence de marché actif

La grande majorité des répondants souligne l'absence de marchés organisés et structurés pour les plantations forestières, ce qui constitue une contrainte importante pour l'application de méthodes d'évaluation reposant sur la juste valeur. Comme l'indique l'un des participants :

« Il n'existe pas de marché structuré permettant d'évaluer la valeur des plantations » (R9).

Cette situation limite la disponibilité de références fiables permettant d'estimer la valeur économique des plantations.

##### b) Insuffisance de données fiables

Les organisations interrogées évoquent également le manque de données statistiques fiables concernant les prix du bois, les rendements forestiers ou encore la valeur économique des plantations. Cette insuffisance d'informations rend difficile l'établissement d'estimations financières précises et limite la fiabilité des méthodes d'évaluation alternatives.

##### c) Faible disponibilité d'expertise technique

Une autre contrainte importante réside dans la rareté de compétences spécialisées en évaluation forestière. Le manque d'experts capables de réaliser des estimations techniques et économiques fiables freine l'utilisation de méthodes d'évaluation plus sophistiquées et favorise le recours à des approches plus prudentes.

### 2.3.2.2.6. Perception de la norme IAS 41 – Agriculture

Une partie des répondants indique être familiarisée avec la norme **IAS 41 – Agriculture**. La méthode d'évaluation à la juste valeur qu'elle préconise est généralement perçue comme offrant une représentation plus fidèle de la valeur économique des plantations. Toutefois, la plupart des acteurs interrogés considèrent que son application reste difficile dans le contexte africain, en raison de contraintes institutionnelles, techniques et économiques.

### 2.3.2.2.2.7. Recommandations issues des entretiens

Les entretiens réalisés ont permis de dégager plusieurs recommandations importantes formulées par les participants. Parmi celles-ci figurent notamment :

- L'élaboration d'un **guide sectoriel au niveau de l'OHADA**, spécifiquement consacré au traitement comptable des actifs biologiques ;
- Le développement de **méthodes d'évaluation adaptées aux réalités économiques et institutionnelles du contexte africain** ;
- L'adoption d'une **approche hybride** combinant l'utilisation du coût historique et des estimations prudentes de la juste valeur.

Ces propositions visent à améliorer la qualité, la transparence et la comparabilité de l'information financière relative aux plantations forestières de reboisement.

- ✓ Estimations prudentes de la juste valeur.

Tableau 4 : tableau des fréquences des résultats thématique

Thème	Indicateur	Nombre de répondants	Fréquence	Interprétation
Importance des plantations	Rôle économique et écologique	12	100%	Thème central
Classification comptable	Immobilisation/immobilisation encours	10	83%	Pratique dominante
Méthode d'évaluation	Coût historique	11	92%	Méthode principale
Amortissement des plantations	Amortissement à maturité	7	58%	Pratique modérée
Difficultés SYSCOHADA	Absences de normes spécifiques	9	75%	Contrainte importante
Connaissance IAS41	Connaissance IAS/IFRS	8	67%	Niveau moyen
Application de la	Difficulté d'application	10	83%	Contrainte

<b>juste valeur</b>				<b>structurelle</b>
<b>Absence de marché actif</b>	Manque de prix du bois	11	92%	<b>Limite majeure</b>
<b>Méthodes alternatives</b>	Dendrométrie/flux de trésorerie	5	42%	<b>Utilisation limitée</b>
<b>Recommandations</b>	Guide sectoriel OHADA/ approche hybride	10	83%	<b>Solution proposée</b>

Source : produit par l'auteur grâce au logiciel QDA MINER

Ce tableau met en évidence les principales perceptions des répondants concernant le traitement comptable des plantations forestières. Tous reconnaissent leur importance écologique et économique (100 %), confirmant leur rôle central dans les projets de reboisement.

Sur le plan comptable, les plantations sont généralement classées en **immobilisations** (83 %) et évaluées au **coût historique** (92 %), conformément aux pratiques du SYSCOHADA. Toutefois, l'absence de règles spécifiques pour les actifs biologiques (75 %) et l'inexistence de marchés actifs (92 %) limitent l'application de méthodes plus avancées, telles que la **juste valeur** prévue par IAS 41. Face à ces contraintes, la majorité des répondants recommande l'élaboration d'un **guide OHADA** ou l'adoption d'une **approche hybride** combinant le coût historique et des estimations de valeur économique.

Tableau 5 : Matrice acteur vs thème

Cette matrice permet de voir quel acteur mentionne quel thème.

Acteurs	Importance plantations	Immobilisation	Coût historique	Juste valeur	Absence marché actif	Recommandations
R1	✓	✓	✓		✓	✓
R2	✓	✓	✓	✓	✓	✓
R3	✓	✓	✓	✓	✓	✓
R4	✓	✓	✓	✓	✓	✓
R5	✓	✓	✓		✓	✓
R6	✓	✓	✓		✓	✓
R7	✓	✓	✓	✓	✓	✓
R8	✓	✓	✓		✓	✓
R9	✓	✓	✓	✓	✓	✓
R10	✓	✓	✓		✓	✓
R11	✓	✓	✓		✓	✓

R12

✓

✓

✓

✓

✓

✓

**Source :** produit par l'auteur par au logiciel QDA MINER

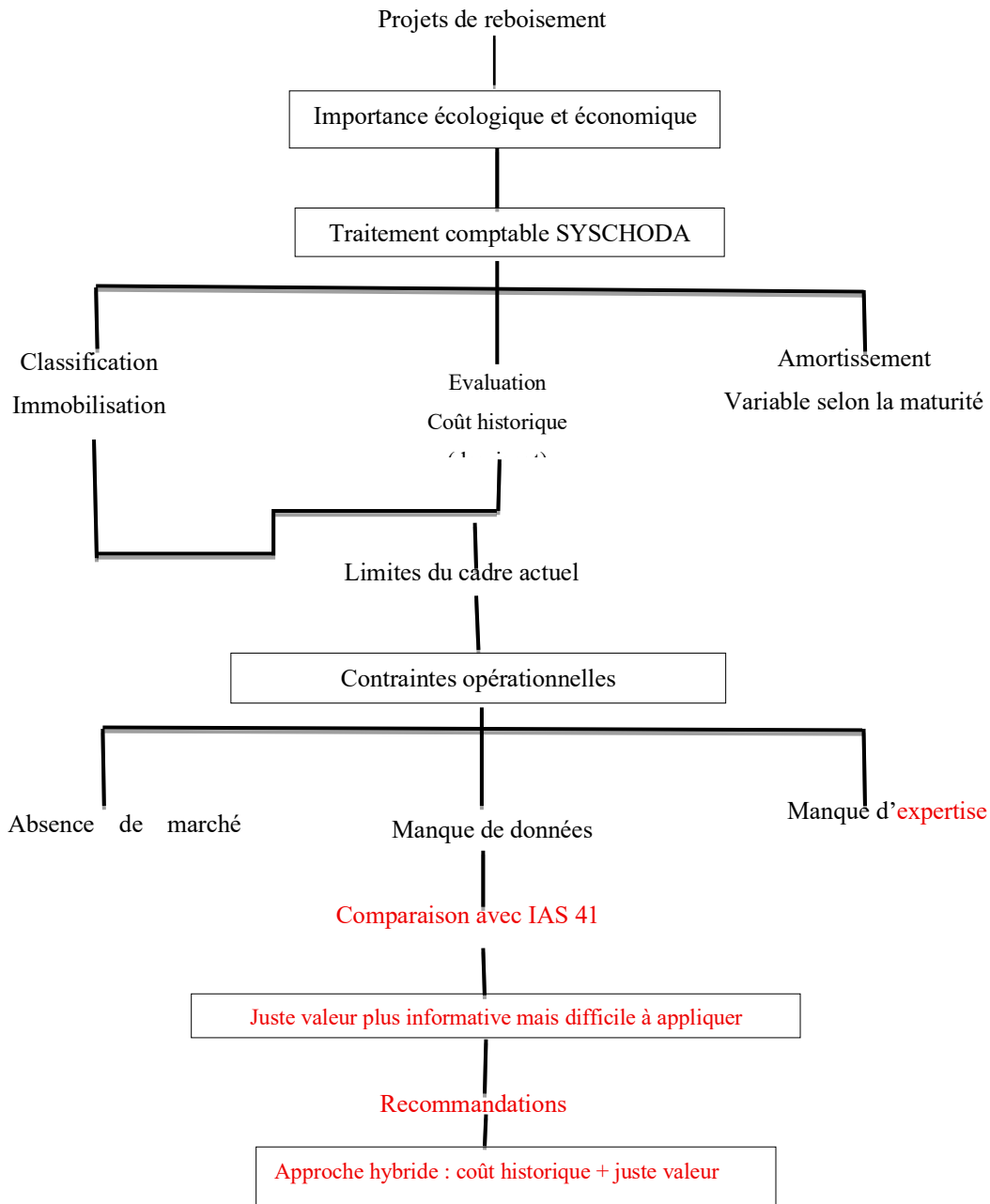
L'analyse de la matrice révèle une forte convergence entre les douze répondants. Tous reconnaissent l'importance stratégique des plantations, leur classification en immobilisations, la prédominance du coût historique, l'absence de marché actif et la nécessité de formuler des recommandations. Cette convergence montre que, quel que soit le type d'organisation, les plantations sont perçues comme des actifs importants, mais leur évaluation comptable reste fortement influencée par les contraintes du marché et le cadre normatif existant.

Le recours généralisé au coût historique s'explique par sa simplicité, sa vérifiabilité et son adéquation avec le principe de prudence dans un contexte caractérisé par l'incertitude. Il constitue ainsi la méthode la plus utilisée dans la pratique.

En revanche, la juste valeur n'est mentionnée que par une partie des répondants, principalement ceux disposant d'une expertise normative ou stratégique. Cela suggère que cette approche reste encore peu intégrée dans les pratiques comptables opérationnelles.

Enfin, l'absence de marché actif apparaît comme la principale contrainte limitant l'application de méthodes d'évaluation plus avancées. Cette situation conduit les acteurs à recommander une meilleure harmonisation des pratiques, notamment à travers l'élaboration de guides sectoriels ou l'adoption d'approches hybrides adaptées au contexte.

**Figure 2 :** diagramme des résultats de l'analyse thématique



**Source :** auteur

Cette figure résume les résultats de l'analyse thématique du traitement comptable des projets de reboisement dans le cadre du SYSCOHADA. Elle montre que ces projets possèdent à la fois une valeur écologique et économique, justifiant leur reconnaissance comme actifs. En pratique, ils sont généralement enregistrés comme **immobilisations**, évaluées au **coût historique** et amorties selon leur cycle biologique. Toutefois, ce cadre présente certaines limites, notamment l'absence de marchés actifs, le manque de données fiables et le déficit d'expertise sur les actifs biologiques. La comparaison avec **IAS 41** souligne l'intérêt de la **juste valeur**, plus pertinente sur le plan économique mais difficile à appliquer. Dans ce contexte, une **approche hybride** combinant coût historique et juste valeur

apparaît comme une solution adaptée pour améliorer la transparence comptable tout en tenant compte des réalités locales.

#### 2.4. Discussions des résultats

Les résultats de l'analyse confirment largement les observations de la littérature relative au traitement comptable des actifs biologiques, tout en mettant en évidence certaines spécificités liées au contexte des projets de reboisement dans l'espace OHADA, notamment en République Démocratique du Congo. L'étude révèle un décalage entre l'importance stratégique des plantations forestières et les limites du cadre comptable actuel pour refléter leur valeur économique et environnementale.

Les entretiens montrent une reconnaissance unanime de la double dimension écologique et économique des plantations de reboisement. Celles-ci sont désormais perçues comme des investissements à long terme participant à la restauration des écosystèmes et à la création de valeur durable, ce qui rejoint les analyses de la **FAO (2020)**. Cette vision s'inscrit également dans la perspective de la **théorie du capital naturel** développée par **Pearce (1990)** et **Daly et Farley (2004)**, selon laquelle les ressources forestières doivent être considérées comme un capital productif générant à la fois des bénéfices économiques et des services écosystémiques. Sur le plan comptable, cette perception justifie leur inscription à l'actif du bilan, conformément aux critères de reconnaissance définis par le **SYSCOHADA (OHADA, 2017)** et par le **cadre conceptuel des IFRS (IFRS Foundation, 2024)**, comme l'avait déjà souligné **Barth (2006)** dans ses travaux sur les actifs biologiques.

Dans la pratique, l'étude montre que l'évaluation des plantations repose principalement sur la méthode du **coût historique**, conformément aux prescriptions du **SYSCOHADA révisé (OHADA, 2017)**. Cette approche est privilégiée pour des raisons de simplicité, de traçabilité des coûts et de conformité aux exigences réglementaires. Ces résultats confirment les observations d'**Elad (2011)** et de **Gonçalves, Lopes et Craig (2017)**, selon lesquelles les organisations opérant dans des environnements caractérisés par un manque de données fiables privilégient des méthodes prudentes. Toutefois, cette approche présente des limites importantes, car elle ne permet pas de refléter la croissance biologique des plantations ni leur valeur économique réelle, ce qui peut conduire à une sous-évaluation des actifs forestiers (**Barth, 2006 ; PwC, 2022**).

L'étude met également en évidence plusieurs contraintes majeures à l'application de méthodes d'évaluation plus avancées, notamment la **juste valeur**. L'absence de marchés actifs, le manque de données fiables et l'insuffisance d'expertise technique rendent difficile l'application des dispositions de la norme **IAS 41** dans le contexte étudié. Ces résultats rejoignent les analyses de la **FAO (2015 ; 2020)** ainsi que celles de **Silva et Nardi (2018)**, qui montrent que la pertinence de la juste valeur dépend fortement de l'existence de marchés structurés et de données fiables. Dans les pays en développement, l'application stricte d'**IAS 41** peut conduire à des estimations incertaines et difficilement vérifiables (**Elad, 2011 ; Lunku et al., 2024**).

La comparaison entre le SYSCOHADA et la norme IAS 41 révèle ainsi une tension entre pertinence économique et applicabilité pratique. Alors que la juste valeur permet de mieux refléter la dynamique biologique des plantations et d'améliorer l'information financière pour les investisseurs (Gonçalves et al., 2017 ; Erfan et al., 2022), le SYSCOHADA, fondé sur le coût historique, privilégie la stabilité et la sécurité juridique. Ces résultats confirment que les choix comptables sont également influencés par des facteurs institutionnels et contextuels, comme le suggèrent la **théorie de la légitimité** (Suchman, 1995) et la **théorie des parties prenantes** (Freeman, 1984).

Dans ce contexte, les résultats de l'étude soutiennent l'intérêt d'une **approche hybride**, consistant à maintenir l'évaluation au coût historique pour la comptabilité légale tout en complétant l'information financière par des estimations prudentes de la juste valeur. Cette proposition rejoint les recommandations formulées par PwC (2022) ainsi que par Dinar et Malainine (2023), qui soulignent la nécessité d'adapter progressivement les normes comptables internationales aux réalités institutionnelles et économiques des pays africains.

### 3. Conclusion

Cette étude montre que le traitement comptable des plantations forestières reste marqué par une opposition structurelle entre la juste valeur d'IAS 41 et le coût historique du SYSCOHADA. Dans le contexte africain, l'application de la juste valeur demeure limitée, car « l'absence de marchés actifs et de données fiables rend son utilisation difficile ». Les organisations se tournent donc vers le coût historique, garantissant conformité et simplicité, mais au prix d'une information financière moins représentative de la valeur réelle des plantations.

L'étude met en évidence des implications importantes : sur le plan théorique, elle confirme que les choix comptables sont fortement influencés par les contraintes institutionnelles et les capacités techniques ; sur le plan pratique, elle souligne la nécessité de renforcer la transparence et la qualité du reporting dans les projets de reboisement. Une **approche hybride**, combinant coût historique et estimations prudentes de juste valeur, apparaît comme une voie réaliste pour améliorer la comparabilité des états financiers.

Pistes de recherches futures

- Évaluer empiriquement l'efficacité d'un modèle hybride dans les organisations africaines.
- Étudier les conditions institutionnelles nécessaires au développement de marchés de référence pour les actifs forestiers.
- Explorer l'intégration comptable des services écosystémiques (carbone, biodiversité).

Implications

- Pour les normalisateurs : nécessité d'un guide sectoriel OHADA.

- Pour les organisations : renforcement des compétences en évaluation forestière.
- Pour les bailleurs : exigence accrue de transparence méthodologique.

## REFERENCES / BIBLIOGRAPHIE

1. **Anifowose, M. (2025).** Evidence of the impact of corporate governance on ESG disclosure in sub-Saharan Africa: The moderating role of ownership structure. *International Journal of Disclosure and Governance*. <https://doi.org/10.1057/s41310-025-00294-3>
2. **Awa, H. O., Etim, W., & Ogbonda, E. (2024).** Stakeholders, stakeholder theory and Corporate Social Responsibility (CSR). *International Journal of Corporate Social Responsibility*, 9(1), 11. <https://doi.org/10.1186/s40991-024-00094-y>
3. **Badenhorst, W. M., & von Well, R. (2023).** The value relevance of fair value measurement for inventories. *Australian Accounting Review*, 33(2), 135–159. <https://doi.org/10.1111/auar.12382>
4. **Barth, M. (2006).** Including estimates of the future in today's financial statements. 20(3), 271–285.
5. **Caballero, P., et al. (2025).** Transparency and sustainability in corporate governance: Analysis of the disclosure of anti-corruption policies in Chilean forestry companies. *Preprints*. <https://doi.org/10.20944/preprints202512.1576.v1>
6. **Chairunnisa, D., et al. (2025).** Social disclosure in sustainability report: A legitimacy theory approach and social disclosure as a public trust building strategy. *International Journal of Asian Business and Development*, 1(3), 135–148. <https://doi.org/10.55927/metropolis.v1i3.263>
7. **Costanza, R., et al. (1997).** The value of the world's ecosystem services and natural capital. *Nature*.
8. **Dinar, S., & Malainine, C. (2023).** Normes comptables agricoles des actifs biologiques au Maroc : Étude comparative des normes comptables internationales. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 4(6-1), 572–589.
9. **Elad, C. (2011).** *Implementing fair value accounting in the agricultural sector*. Institute of Chartered Accountants of Scotland.
10. **Erfan, N., Ali, I., Khan, S., & Khan, I. A. (2022).** Effects of the fair value of biological assets on the cost of debt: An international study. *Journal of Asian Finance, Economics and Business*, 9(8), 71–80. <https://doi.org/10.13106/jafeb.2022.vol9.no8.0071>
11. **FAO. (2020).** *Global Forest Resource Assessment 2020*. <https://www.fao.org/interactive/forest-resources-assessment/2020/en/>
12. **Freeman, R. E. (1984).** *Strategic management: A stakeholder approach*.

13. Gonçalves, R., Lopes, P., & Craig, R. (2017). Value relevance of biological assets under IFRS. *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation*, 29, 118–126. <https://doi.org/10.1016/j.intaccaudtax.2017.10.001>
14. Hussinki, H., et al. (2024). Accounting for intangibles: A critical review. *Journal of Accounting Literature*, 47(5), 27–51. <https://doi.org/10.1108/JAL-05-2022-0060>
15. IFRS Foundation. (2023a). *IAS 2 Inventories*. <https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/ias-2-inventories/>
16. IFRS Foundation. (2023b). *IAS 16 Property, Plant and Equipment*. <https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/ias-16-property-plant-and-equipment/>
17. IFRS Foundation. (2023c). *IAS 20 Accounting for Government Grants and Disclosure of Government Assistance*. <https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/ias-20-accounting-for-government-grants-and-disclosure-of-government-assistance/>
18. IFRS Foundation. (2023d). *IAS 38 Intangible Assets*. <https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/ias-38-intangible-assets/>
19. IFRS Foundation. (2024). *IAS 41 Agriculture*. <https://www.ifrs.org/issued-standards/list-of-standards/ias-41-agriculture/>
20. Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305–360. [https://doi.org/10.1016/0304-405X\(76\)90026-X](https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X)
21. Lunku, H. S., et al. (2024). The dynamics of deforestation in sub-Saharan Africa: The impact of environmental policy and foreign direct investment on forest conversion. *Forest Policy and Economics*, 169, 103342. <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2024.103342>
22. OHADA. (2017). *Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière*.
23. Oppermann, K., & Greiner, S. (2020). *Carbon finance: World Bank regional outlook Africa*.
24. Pearce, D. W. (1990). *Economics of natural resources and the environment*. Johns Hopkins University Press.
25. PwC. (2022). *Agricultural assets accounting*.
26. Silva, R., & Nardi, P. (2018). The (in)difference between historical cost and fair value for biological assets: A cross-country study.
27. Singh, S., Khare, A., et al. (2021). Industry and community peers as drivers of corporate social responsibility in India. *Journal of Cleaner Production*, 295, 126316. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2021.126316>
28. Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. *Academy of Management Review*, 20(3), 571–610. <https://doi.org/10.2307/258788>

29. Sulemana, I., Cheng, L., et al. (2025). Stakeholders and sustainability disclosure: Evidence from an emerging market. *Sustainable Futures*, 9, 100445. <https://doi.org/10.1016/j.sftr.2025.100445>
30. Wahyuningrum, I. F. S., Baroroh, N., et al. (2025). Corporate governance: Driving climate change disclosure and advancing SDGs. *Journal of Risk and Financial Management*, 18(5), 234. <https://doi.org/10.3390/jrfm18050234>
31. Wang, C. (2024). The relationship between ESG performance and corporate performance—Based on stakeholder theory.
32. Warsini, W., Ferina, I. S., & Relasari, R. (2024). The fair value measurement of biological assets and financial performance. *Eduvest - Journal of Universal Studies*, 4(11), 11098–11116. <https://doi.org/10.59188/eduvest.v4i11.49956>
33. Xu, L., Xie, L., et al. (2024). Corporate sustainability reporting and stakeholders' interests: Evidence from China.